

**BULLETIN D'INSCRIPTION**
Année scolaire 2026 / 2027

Date limite d'inscription le 3 juillet 2026 par retour de mail

CADRE DU SERVICE

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la commune de Cellieu met en place un accueil de loisirs les mercredis en période scolaire.

Ce service est réservé aux enfants *scolarisés dans les écoles de la commune de CELLIEU.*

L'accueil fonctionne sur la base de 35 mercredis annuels pour 2026-2027

La capacité d'accueil est limitée à *24 enfants* pour cette première année expérimentale.

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM	Prénom	Date de naissance	Niveau (PS, GS, CP, CM...) en septembre 2026

École fréquentée : École A. DAUDET École SAINT-JOSEPH

RESPONSABLE LÉGAL

- Nom / prénom :
- Adresse :
.....
- Téléphone :
- Email :



TARIFICATION SELON QUOTIENT FAMILIAL

Année scolaire 2026-2027

Tranches Quotient familial	Tarif journée à titre indicatif	Tarif annualisé facturé sur 18 mercredis de l'année 2026-2027 (1 mercredi sur 2 journée complète)	Tarif annualisé facturé pour les 35 mercredis journées complètes de l'année 2026-2027 (3 non facturés)	Tarif ½ journée à titre indicatif	Tarif annualisé facturé Pour les 35 mercredis en demi-journée de l'année 2026-2027
A Jusqu'à 900€	10€	180€	320 € (au lieu de 350 €)	5€	175€
B De 901 € à 1499 €	12€	216€	384 € (au lieu de 420 €)	6€	210€
C De 1500 € à 1 999 €	15€	270€	480 € (au lieu de 525 €)	7€	245€
D Plus de 2000 €	18€	324€	576 € (au lieu de 630 €)	9€	315€

LE TARIF COMPREND

- L'accueil de l'enfant sur la journée ou la demi-journée ;
- L'encadrement par l'équipe d'animation ;
- Les activités proposées ;
- Facturé au mois selon tarif annualisé fixe sans possibilité de remboursement sauf en cas de force majeure (radiation de l'école, hospitalisation).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cochez une case

- Inscription pour **tous** les mercredis (journée complète)
- Inscription 1 mercredi sur 2 (journée complète)
- Inscription en demi-journée

- Engagement sur la présence régulière de l'enfant
- Acceptation du règlement de l'accueil périscolaire des mercredis
- Compléter les informations sur votre espace « le portail parents »



ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e),

Responsable légal de l'enfant ou des enfants,

Certifie l'exactitude des informations fournies et déclare accepter les conditions de fonctionnement du service.

Fait à, le/...../2026

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Date limite d'inscription le 3 juillet 2026 par retour de mail